

# JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

## **L'instruction primaire en Italie**

*Journal de la société statistique de Paris*, tome 19 (1878), p. 159-162

[http://www.numdam.org/item?id=JSFS\\_1878\\_\\_19\\_\\_159\\_0](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1878__19__159_0)

© Société de statistique de Paris, 1878, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme  
Numérisation de documents anciens mathématiques  
<http://www.numdam.org/>

### III.

#### L'INSTRUCTION PRIMAIRE EN ITALIE.

**Nous venons de recevoir d'Italie les résultats de l'enquête sur la situation de l'enseignement primaire dans ce pays, que le Ministre de l'instruction publique a cru devoir ordonner en vue de l'exécution de la loi du 15 juillet 1877, qui a pour but de rendre l'instruction obligatoire.**

**Nous en extrayons l'état statistique ci-après :**

*Etat de l'instruction primaire au 15 juillet 1877.*

	POPULATION		Total.	PERSONNEL enseignant		COMMUNES			DÉPENSES de l'enseignement primaire.	ÉLÈVES fréquentant les écoles	
	dans le rayon des écoles existantes.	hors du rayon des écoles existantes.		à donner l'instruction obligatoire.	en mesure de res-sources.	sans res-sources.	Total.	publiques.		privées.	
				actuel.	nom-mer.	Total.					
Turin . . . . .	2,821,586	77,968	2,899,554	7,154	7	1,473	11	1,484	3,470,489	337,395	27,476
Lombardie . . . . .	3,906,989	153,835	4,060,824	6,557	83	1,847	70	1,917	3,942,621	341,229	26,183
Ligurie . . . . .	814,452	29,360	843,812	1,586	13	296	12	308	1,064,428	75,437	6,141
Vénétie . . . . .	2,520,054	122,753	2,642,807	4,094	72	733	61	794	2,286,863	222,433	14,847
<b>Italie septentrion.</b>	<b>9,463,091</b>	<b>383,916</b>	<b>9,847,007</b>	<b>19,321</b>	<b>175</b>	<b>4,349</b>	<b>154</b>	<b>4,503</b>	<b>10,164,546</b>	<b>1,026,494</b>	<b>74,447</b>
Émilie . . . . .	1,800,824	313,004	2,113,828	2,864	50	282	41	323	1,950,574	116,733	23,161
Ombrie . . . . .	413,368	136,233	549,601	909	20	148	11	159	431,009	27,152	1,731
Marches . . . . .	747,267	168,152	915,419	1,321	31	206	43	249	633,824	35,513	5,284
Rome (Latium) . . . . .	788,019	48,685	836,704	1,040	57	190	37	227	966,999	40,668	16,767
Toscane . . . . .	1,578,000	564,525	2,142,525	2,180	281	161	116	277	1,311,948	96,107	33,796
<b>Italie centrale . . . . .</b>	<b>5,327,478</b>	<b>1,230,699</b>	<b>6,558,077</b>	<b>8,314</b>	<b>509</b>	<b>987</b>	<b>248</b>	<b>1,235</b>	<b>5,294,353</b>	<b>518,781</b>	<b>74,739</b>
Abruzzes et Molise . . . . .	1,163,524	119,458	1,282,982	1,450	258	299	157	456	653,206	57,412	2,325
Campanie . . . . .	2,568,324	186,284	2,754,608	2,453	375	396	216	612	1,661,635	117,367	27,251
Pouille . . . . .	1,388,904	31,988	1,420,892	1,262	363	101	133	234	787,955	41,213	6,284
Calabre . . . . .	1,027,755	178,547	1,206,302	1,141	359	203	207	410	556,805	39,011	2,883
Basilicate . . . . .	428,427	12,116	440,543	397	181	29	95	124	222,471	13,945	1,698
<b>Italie méridionale . . . . .</b>	<b>6,646,938</b>	<b>528,373</b>	<b>7,175,311</b>	<b>7,103</b>	<b>1,536</b>	<b>1,028</b>	<b>608</b>	<b>1,636</b>	<b>3,891,572</b>	<b>268,948</b>	<b>50,541</b>
Sardaigne . . . . .	614,416	22,244	636,660	755	155	265	100	365	337,899	28,627	1,500
Sicile . . . . .	2,449,473	134,626	2,584,099	2,149	664	110	249	359	1,418,033	80,397	7,718
<b>Italie insulaire . . . . .</b>	<b>3,063,879</b>	<b>156,870</b>	<b>3,220,749</b>	<b>2,904</b>	<b>819</b>	<b>375</b>	<b>349</b>	<b>724</b>	<b>1,756,932</b>	<b>109,054</b>	<b>9,218</b>
<b>LE ROYAUME . . . . .</b>	<b>24,501,396</b>	<b>2,299,758</b>	<b>26,801,154</b>	<b>37,642</b>	<b>3,039</b>	<b>6,739</b>	<b>1,559</b>	<b>8,298</b>	<b>21,110,403</b>	<b>1,722,689</b>	<b>208,945</b>

1,931,614

Il résulte de cette statistique que 1,931,614 enfants des deux sexes fréquentent les écoles, savoir : 1,722,669 les écoles publiques et 208,945 seulement les écoles privées. C'est pour une population de 26,801,154 habitants, 72 élèves pour 1,000 âmes ; mais on peut voir que cette proportion est loin d'être la même dans les diverses parties du royaume : ainsi, tandis qu'elle atteint 112 p. 1,000 dans les provinces septentrionales, elle descend à 60 dans l'Italie centrale, à 44 1/2 dans l'Italie méridionale et à 37 dans les deux grandes îles réunies (Sicile et Sardaigne).

Dans les provinces septentrionales, où le coefficient scolaire est de beaucoup le plus élevé, il y a encore des différences notables à signaler :

Turin . . . . .	150	} moyenne 112.
Lombardie . . . . .	106	
Ligurie . . . . .	97	
Vénétie . . . . .	90	

Dans le Latium, qui comprend la capitale, la moyenne est de 61.

Les écoles existantes, dont le nombre est dans tout le royaume de 3,027, dont 678 pour les garçons, 1,022 pour les filles, et 1,327 recevant les deux sexes, sont loin de suffire aux besoins de la population. Le tableau qui précède montre que sur une population de 26,801,154 habitants, il y en a 2,299,758, ou 8 1/2 p. 100, qui sont dans l'impossibilité d'en profiter ; mais ce rapport, qui n'est que de 4 et 5 p. 100 dans l'Italie septentrionale et dans les îles, et de 7 p. 100 dans l'Italie méridionale, s'élève dans l'Italie centrale à 19 p. 100.

Si l'on rapporte le nombre des élèves des écoles publiques au personnel enseignant, on obtient les résultats suivants :

*Élèves pour un instituteur.*

Italie septentrionale . . . . .	53
— centrale . . . . .	38
— méridionale . . . . .	38
— insulaire . . . . .	37
Le Royaume . . . . .	<u>45</u>

Enfin, voici quelle est l'importance relative des dépenses de l'instruction primaire, soit par rapport à la population desservie, soit par élève fréquentant l'école publique:

*Dépenses scolaires.*

	P. habitant.	P. élève.
Italie septentrionale . . . . .	1.05	9'90*
— centrale . . . . .	0.95	16 67
— méridionale . . . . .	0.56	14 50
— insulaire . . . . .	0.57	16 20
Moyenne du Royaume . . . . .	<u>0.86</u>	<u>12 25</u>

En ce qui concerne l'enseignement obligatoire que la loi du 15 juillet 1877 a pour but de régulariser, on trouve que sur 8,298 communes qui possèdent des écoles 1,559 ou 19 p. 100 sont encore hors d'état d'y pourvoir par leurs ressources personnelles.

Italie septentrionale . . . . .	3.4	} moyenne 19.0.
— centrale . . . . .	20.0	
— méridionale . . . . .	45.0	
— insulaire . . . . .	49.0	

On voit combien, dans les provinces méridionales surtout, le principe de l'enseignement obligatoire aura de peine à s'établir.

Désirant, au point de vue français, nous rendre compte de la valeur de quelques-uns des rapports que nous venons de présenter, nous avons eu recours à nos données statistiques.

Nous trouvons d'abord que, pour une population de 36,900,000 âmes (dénombrement de 1876), le nombre des enfants qui fréquentent nos écoles primaires tant publiques que libres s'élève, en 1875, à 4,809,728; c'est 130 élèves par 1,000 habitants, mais il y a de plus 507,000 enfants inscrits dans les asiles. La France compte donc 58 élèves p. 1,000, de plus que l'Italie en général, et elle l'emporte encore de 18 p. 1,000, sur l'Italie septentrionale.

Dans les écoles publiques proprement dites, c'est-à-dire défalcation faite des écoles libres qui en tiennent lieu, le nombre total des élèves est de 3,905,197; 79,371 instituteurs sont chargés de leur donner l'instruction; il y a par suite 49 élèves par instituteur, lorsque l'Italie n'en fournit que 45, mais l'Italie septentrionale en compte 53; en somme, ce sont là d'assez faibles différences.

Le montant des dépenses obligatoires de l'instruction primaire, en ce qui concerne les écoles publiques surtout, est de 63,012,115 fr.; c'est environ 1.70 par 100 habitants et 16 fr. par élève, lorsque ces rapports sont respectivement, pour l'Italie, de 0.86 et 12.25. On voit que, proportionnellement à la population, la France consacre aux dépenses obligatoires de l'instruction primaire, deux fois plus d'argent que l'Italie; d'un autre côté, l'instruction d'un élève y coûte 3 fr. 75 c. de plus.

En terminant, nous regrettons de ne pas avoir sous les yeux des points de com-

paraison se rapportant à une époque plus reculée, mais nous ne croyons pas nous tromper en disant qu'on y aurait vu la preuve de l'extension donnée dans les deux pays au service important de l'instruction primaire. Nous en trouvons d'ailleurs le témoignage dans l'élévation du degré d'instruction des contingents successifs de l'armée, ainsi que dans celui des époux et, en général, de toutes les classes de la population.

---

T L.